

MODULE SIX

Les Rôles de la Société Civile dans la Réforme du Secteur de la Sécurité



Guide pour les Femmes sur la Réforme du Secteur de la Sécurité Programme de Formation



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit



**INCLUSIVE
SECURITY**

Remerciements

Au cours des dix dernières années, Sécurité Inclusive et le DCAF ont réalisé des dizaines d'ateliers de formation pour les femmes et les hommes dans des pays où se déroulent des processus de réforme du secteur de la sécurité. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à ces formations en partageant leur histoire, leur sagesse et leur expérience, et qui nous ont ainsi aidés à élaborer les méthodes de formation employées dans ce programme.

Nous tenons à remercier en particulier Megan Bastick et Tobie Whitman, les auteures du Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité, qui a servi de principal document de référence pour ce programme, ainsi que les membres du conseil consultatif pour ce Guide: Ruth Gibson Caesar, Wazhma Frogh, Alaa Murabit, Jessica Nkuuhe, Bandana Rana et Sonja Stojanovic.

Kathrin Quesada, Megan Bastick, Heather Huhtanen, Carrie O'Neill et Kristin Valasek sont les auteures principales de ce programme. Jacqueline O'Neill et Daniel de Torres ont aidé à définir le projet initial et l'ont enrichi d'éléments substantiels. Michelle Barsa, Anna Kadar, Alice Kielmann, Caroline Pradier, Lorraine Serrano et Nanako Tamaru ont également apporté leur contribution. Les dernières étapes de la publication ont été réalisées par Mylène Socquet-Juglard et Marta Ghittoni.

L'édition en anglais est de Rachel Isaacs et la conception graphique de Stephanie Pierce-Conway. La traduction en français est de Florence Lesur.

DCAF

Le Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées – Genève (DCAF) est une fondation internationale qui a pour mission d'aider la communauté internationale à appliquer les principes de la bonne gouvernance et à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité. À cet effet, le centre élabore les normes internationales ou nationales appropriées, en assure la promotion, mène des recherches sur mesure dans le secteur politique et définit les bonnes pratiques ainsi que les recommandations pertinentes qui permettront de mettre en place une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité. Sur le terrain, il apporte son soutien en donnant son avis consultatif et propose des programmes d'assistance technique à toutes les parties intéressées.

La division Genre et Sécurité du DCAF se consacre à la recherche, au conseil technique et aux projets régionaux visant à soutenir le développement du secteur de la sécurité afin de répondre aux besoins des hommes, des femmes, des garçons et des filles et d'assurer la participation à part entière des femmes et des hommes dans les institutions du secteur de la sécurité et dans les processus de réforme du secteur de la sécurité.

Site Internet: www.dcaf.ch. Contact: gender@dcaf.ch.

Sécurité Inclusive

Sécurité Inclusive s'emploie à transformer les processus de décision relatifs à la guerre et à la paix, fort de la conviction qu'un monde plus sûr est possible si les décideurs politiques et les populations concernées travaillent de concert. La participation effective des femmes, en particulier, peut faire la différence entre l'échec et le succès. Depuis 1999, Sécurité Inclusive apporte aux responsables politiques des connaissances, des outils et des relations qui renforcent leur capacité à concevoir des politiques et des approches inclusives. L'institut a également développé les compétences et l'influence de dirigeantes dans le monde entier. C'est ainsi, en collaboration avec ces partenaires, que l'inclusion devient la règle, et non plus l'exception.

Site Internet: inclusivesecurity.org. Contact: info@inclusivesecurity.org.

©2017 Sécurité Inclusive et DCAF. L'utilisation, l'adaptation et la reproduction de ce guide sont encouragées, à la condition que tous les documents employés soient signalés et cités.

Merci de prendre contact avec nous si vous souhaitez traduire ce guide.

ISBN: 92-9222-438-7

Citer comme suit: Sécurité Inclusive et DCAF, *Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité: Programme de formation* (Washington: Sécurité Inclusive et DCAF, 2017).

PRÉSENTATION DU MODULE: Les Rôles de la Société Civile dans la Réforme du Secteur de la Sécurité

Objectifs d'Apprentissage

- Les participantes sont capables de définir ce qu'est une organisation de la société civile.
 - Les participantes peuvent expliquer en quoi consiste le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile.
 - Les participantes savent identifier comment les organisations de la société civile contribuent à la réforme du secteur de la sécurité.
-



Documents de Référence pour les Formateurs et Formatrices

- Bastick Megan et Whitman Tobie, *Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité* (Washington: Sécurité Inclusive et DCAF, 2013), www.dcaf.ch/womens-guide-security-sector-reform
- Cole Eden, Eppert Kerstin et Kinzelbach Katrin, *Contrôle public du secteur de la sécurité: Guide pratique pour les organisations de la société civile* (PNUD, 2008), www.dcaf.ch/public-oversight-security-sector
- DCAF, *La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité: Exemples du terrain* (Genève: DCAF, 2012), www.dcaf.ch/gender-and-security-sector-reform-examples-ground
- Sécurité Inclusive, *Inclusive Security: A Curriculum for Women Waging Peace* (Washington: Sécurité Inclusive, 2009), www.inclusivesecurity.org/training-resources/
- ONU-Femmes, Centre virtuel de connaissances pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles – Secteur de la sécurité, dernières modifications le 27 juin 2015, www.endvawnow.org/fr/modules/view/13-security.html

Durée

Description

5 minutes

6.1 Introduction du Module

6.1.1 Points de Discussion pour l'Animation

90 minutes

6.2 Quels Rôles jouent les Organisations de la Société Civile dans la RSS?

6.2.1 Points de Discussion pour l'Animation: Rôles des Organisations de la Société Civile dans la RSS

6.2.2 Activité: Cartographie des Activités Existantes avec le Secteur de la Sécurité

55 minutes

6.3 Exemples Pratiques d'Engagement d'OSC dans la RSS

6.3.1 Activité: Étude de cas

5 minutes

6.4 Récapitulation

6.4.1 Points de Discussion: Ce qu'il faut retenir

Adaptation du Module

Questions d'Évaluation

Durée Totale: 2 heures 35 minutes

6.1 Introduction du Module



6.1.1 Points de Discussion pour l'Animation

Références pour l'Animateur ou Animatrice

Cette section introduit le but et les objectifs d'apprentissage du module.

Points de Discussion pour l'Animation

- Dans le module 5, nous avons identifié les caractéristiques essentielles et les objectifs de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), puis nous avons examiné ses aspects pratiques et certains de ses défis. Dans ce module, nous allons nous pencher sur les rôles des acteurs de la société civile dans la réforme du secteur de la sécurité.

À la fin de ce module, vous saurez:

- Définir ce qu'est une organisation de la société civile;
- Expliquer en quoi consiste le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile;
- Identifier comment les organisations de la société civile peuvent contribuer à la RSS.

Matériel Nécessaire

Aucun

Objectifs d'Apprentissage

Les participantes savent cerner le but et les objectifs d'apprentissage de ce module

Durée 5 minutes

6.2 Quels Rôles jouent les Organisations de la Société Civile dans la RSS?



6.2.1 Points de Discussion pour l'Animation: Rôles des Organisations de la Société Civile dans la RSS

Références pour l'Animateur ou Animatrice

Cette section introduit la notion de « société civile » et invite les participantes à examiner pourquoi la société civile joue un rôle important dans le contrôle du secteur de la sécurité et dans la RSS.

La première partie de la section propose des points de discussion et une brève séance de réflexion pour aider les participantes à définir ce qu'est la société civile. Si les participantes sont déjà familiarisées avec cette notion, vous pouvez commencer directement par: « Je vais vous raconter une petite histoire ».

Points de Discussion pour l'Animation

- *Distribuez des notes autocollantes.*
- Qu'entendons-nous par « société civile » et « organisations de la société civile » (OSC)? Qu'est-ce qu'une OSC? Qu'est-ce qui n'en est pas une?
- Réfléchissez quelques minutes à titre individuel et identifiez deux ou trois caractéristiques fondamentales qui définissent, selon vous, une organisation de la société civile.
- *Demandez aux participantes de partager ce qu'elles ont trouvé et notez leurs réponses sur le tableau de papier.*
- La « société civile » englobe les individus dont les actions ont lieu en dehors du contrôle direct de l'État.
- « Organisation de la société civile » est un terme collectif désignant tous les types d'organisations et associations qui ne font pas partie du gouvernement, mais qui représentent des groupes d'intérêts à but non lucratif, des professions et diverses communautés au sein d'une société. Cela comprend les ONG, les organisations communautaires, les groupes religieux, les organisations de femmes, les groupes de jeunes et d'étudiants, les organisations commerciales, les associations professionnelles, les associations culturelles et le milieu académique. Les médias peuvent également entrer dans cette catégorie.

Matériel Nécessaire

Tableau de papier, marqueurs, notes autocollantes, diaporama de présentation, document [Points de vue sur la sécurité](#)

Objectifs d'Apprentissage

Les participantes savent définir les notions de « société civile » et « contrôle par la société civile » et sont capables de citer plusieurs façons dont la société civile peut participer à la RSS.

Durée 55 minutes

Société Civile

Individus dont les actions ont lieu en dehors du contrôle direct de l'État. Ce terme inclut tous les types d'organisations qui ne font pas partie du gouvernement, mais qui représentent des groupes d'intérêts à but non lucratif, des professions et diverses communautés au sein d'une société (ONG, organisations communautaires, groupes religieux, organisations de femmes, groupes de jeunes et d'étudiants, organisations commerciales, associations professionnelles, associations culturelles, milieu académique, médias).

- *Si vous avez le temps, animez une discussion sur les différents aspects de cette définition. Par exemple, demandez aux participantes si « en dehors du contrôle direct de l'État » est toujours clairement défini. Lorsque le groupe a bien saisi ces notions, passez au point de discussion suivant.*
- Je vais vous raconter une petite histoire. *Lisez à haute voix le document Points de vue sur la sécurité (et distribuez-le si vous le souhaitez). Montrez quelques photos d'Haïti pendant votre récit.*
- Que nous apprend cette histoire?
- Il y a souvent plusieurs manières d'envisager un problème. Ici, nous avons deux interprétations distinctes de la même menace à la sécurité et l'équipe se voit proposer deux solutions très différentes. Qui a raison? Pourquoi?
 - Les deux parties ont probablement « raison », sans qu'aucune ne détienne seule la vérité.
- Il ne faut pas oublier que la sécurité est un sujet très complexe qui nécessite d'intégrer les perspectives d'un large éventail d'acteurs sociaux, et pas seulement des professionnels du secteur. En impliquant activement une grande variété d'acteurs de la société civile dans les décisions relatives à la sécurité, on veille à prendre en compte tous les points de vue et toutes les interprétations pour définir la meilleure approche visant à améliorer la sécurité.
- L'expertise et les intérêts indépendants des acteurs et organisations de la société civile peuvent également fournir d'importants mécanismes de régulation des pouvoirs de l'État. Certaines OSC sont bien placées pour contrôler le secteur de la sécurité et lui demander des comptes.
- Il existe de nombreuses façons de participer à la RSS pour les OSC. Elles peuvent fournir des services (p. ex. aux victimes de violence ou aux femmes détenues), renforcer les capacités du personnel du secteur de la sécurité par des actions de formation et de sensibilisation, ou encore participer aux débats et processus politiques.

Le contrôle par la société civile du secteur de la sécurité, y compris la RSS, suppose la participation active des OSC à la définition des politiques et au contrôle des structures et pratiques des acteurs du secteur de la sécurité.

Les OSC supervisent le secteur de la sécurité afin de s'assurer que celui-ci applique la loi de façon juste et sert les intérêts et priorités de toutes les communautés.

En quoi la société civile contribue-t-elle à la RSS?

Elle améliore la redevabilité: en exerçant un contrôle et une surveillance et en facilitant le dialogue entre les acteurs du secteur de la sécurité et les communautés.

Elle renforce l'efficacité: en proposant de nouvelles idées de programmes, politiques et formations.



6.2.2 Activité: Cartographie des Activités Existantes avec le Secteur de la Sécurité

Références pour l'Animateur ou Animatrice

Utilisez cette activité pour déterminer si les participantes savent identifier comment les organisations de la société civile peuvent contribuer à la RSS.

Il peut être utile d'afficher la cartographie du secteur de la sécurité créée au module 2.

L'objectif de cette activité est de recenser les types d'activités que les participantes réalisent avec le secteur de la sécurité. Affichez la cartographie du secteur de la sécurité que les participantes ont dressée au module 2. À l'aide de ce support, rappelez-leur quelles sont les composantes étatiques et non étatiques du secteur de la sécurité, quels organismes sont chargés de l'administration, du contrôle et de la prestation des services de sécurité.

- Police
- Forces armées
- Institutions de justice (tribunaux, prisons, etc.)
- Ministères responsables du secteur de la sécurité
- Autres OSC travaillant sur les questions de sécurité
- Autres

Matériel Nécessaire

Tableau de papier, notes autocollantes

Objectifs d'Apprentissage

Les participantes savent identifier de quelles façons la société civile contribue à la RSS dans leurs contextes et d'autres.

Time 35 minutes

Consignes

Donnez à chaque participante à peu près 5 notes autocollantes et laissez des notes supplémentaires à côté de chaque tableau de papier.

Introduisez l'activité en observant que bon nombre de participantes ont sûrement déjà pris part à des activités de RSS, même si elles n'en portaient pas le nom.

Demandez aux participantes de se positionner à côté du tableau de papier qui représente la principale institution du secteur de la sécurité avec laquelle elles ont travaillé cette dernière année ou souhaiteraient travailler cette prochaine année.

Lorsque tout le monde est en place, invitez les participantes à détailler leurs cas. Répondez aux éventuelles questions et identifiez les institutions à classer dans la catégorie « Autres ».

Ensuite, demandez aux participantes de constituer des groupes selon le type d'activité dont elles, ou leur organisation, s'occupent principalement lorsqu'elles travaillent avec le secteur de la sécurité:

- Recherche ou surveillance
- Formation
- Soutien aux victimes
- Plaidoyer
- Autres

Si elles n'ont pas encore travaillé avec le secteur de la sécurité, demandez-leur de choisir le domaine dont elles aimeraient s'occuper dans le futur.

Lorsque tout le monde est en place, répondez aux éventuelles questions et identifiez les « autres » activités. Demandez à quelques participantes de décrire plus précisément leurs activités: quels sont leurs objectifs? Leurs résultats?

Invitez toutes les participantes à noter brièvement leurs activités principales sur des notes autocollantes, puis à apposer ces notes sur le tableau de papier qui représente l'institution avec laquelle elles ont travaillé. Par exemple, si elles ont étudié les procédures policières, elles doivent écrire « Étude des procédures » et coller la note sur le tableau « Police ». Conservez bien les tableaux de papier: vous reviendrez à ces listes d'activités dans la suite de ce module.

Bilan

Consignes pour l'Animatrice ou Animateur

La discussion au cours de l'activité a peut-être déjà permis de dégager un large éventail de façons dont les OSC peuvent contribuer à la RSS. Sinon, lorsque les participantes se sont rassises, demandez-leur une nouvelle fois quels sont les deux principaux objectifs de la RSS. Donnez ensuite quelques exemples supplémentaires d'activités que les OSC peuvent mener en faveur de ces objectifs. Il peut s'agir d'initiatives locales ou mondiales.

Vous pouvez également citer les exemples suivants, tirés du *Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité* et de *La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité: Exemples du terrain*.¹

¹ Bastick Megan et Whitman Tobie, *Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité* (Washington: Sécurité Inclusive et DCAF, 2013), www.dcaf.ch/womens-guide-security-sector-reform; DCAF, *La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité: Exemples du terrain* (Genève: DCAF, 2012), www.dcaf.ch/gender-and-security-sector-reform-examples-ground

Comment les OSC contribuent-elles à la RSS?	Exemples
En fournissant des conseils politiques et techniques fondés sur des études indépendantes ou une expertise personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les organisations de femmes et le processus d'examen du secteur de la défense en Afrique du Sud (Guide pour les femmes, page 11) • Le groupe de travail de la société civile du Libéria sur la RSS (Guide pour les femmes, page 28)
En formant le personnel du secteur de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Népal: organisations de femmes de la société civile travaillant avec des institutions du secteur de la sécurité (Exemples du terrain, page 82)
En surveillant et documentant les abus et actes de violation des droits humains commis par le personnel du secteur de la sécurité, ainsi que les carences dans la prestation des services de sécurité et de justice	<ul style="list-style-type: none"> • Le bureau d'observation des droits des femmes cambodgiennes (Guide pour les femmes, page 40)
En fournissant des services de sécurité et de justice, par exemple une aide aux détenu-e-s ou aux survivant-e-s de violence domestique	<ul style="list-style-type: none"> • L'Union des femmes du Yémen, prestataire de services dans les prisons (Guide pour les femmes, page 40)
En sensibilisant le public à des questions clés par des campagnes et un travail avec les médias	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien d'un feuilleton brésilien envers les actes de sensibilisation des OSC (Guide pour les femmes, page 33) • Les émissions radio « Les femmes dans le secteur de la sécurité » (Women in Security) en Sierra Leone (Guide pour les femmes, page 34)
En facilitant le dialogue entre les communautés et les acteurs du secteur de la sécurité, et notamment l'identification des priorités des communautés en matière de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Sondages sous forme d'affiches en Libye (Guide pour les femmes, page 20) • Les besoins locaux concernant le genre et la sécurité en Serbie (Guide pour les femmes, page 21) • Le forum de sécurité de Prijedor en Bosnie (Guide pour les femmes, page 38)
En intégrant des organes et structures de contrôle, par exemple des commissions des droits humains ou des conseils de police locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Indonésie: contrôle et surveillance des questions de genre dans la réforme de la justice (Exemples du terrain, page 33) • Royaume-Uni: contrôle par la société civile des lieux de détention (Exemples du terrain, page 86)

6.3 Exemples Pratiques d'Engagement d'OSC dans la RSS



6.3.1 Activité: Étude de cas

Références pour l'Animateur ou Animatrice

À travers cette activité, vous pourrez également déterminer si les participantes savent identifier de quelles façons les organisations de la société civile contribuent à la RSS.

Consignes

Expliquez que vous allez maintenant travailler sur une étude de cas qui illustre comment une organisation de la société civile peut participer à la réforme du système carcéral. Divisez les participantes en petits groupes, puis distribuez le document [Étude de cas: les femmes détenues en Afghanistan](#) (voir annexe). Laissez-leur un moment pour le lire (10 minutes).

Dans chaque groupe, demandez aux participantes de discuter des activités concrètes qu'elles engageraient, en tant qu'OSC, pour résoudre les problèmes exposés dans l'étude de cas (20 minutes).

Invitez les groupes à présenter brièvement leurs propositions (20 minutes).

Matériel Nécessaire

Document [Étude de cas: les Femmes Détenues en Afghanistan](#), document [Exemples de Soutien d'OSC aux Femmes Détenues en Afghanistan](#)

Objectifs d'Apprentissage

Les participantes savent identifier de quelles façons la société civile peut contribuer à la RSS.

Durée 55 minutes

Bilan

Points de Discussion pour l'Animation

- Les organisations de la société civile apportent une grande richesse d'expériences et de connaissances à la réforme du secteur de la sécurité. De plus, elles veillent à ce que le processus soit axé sur les personnes. Cette étude de cas n'illustre qu'un aspect: la réforme du système carcéral.
- Dans la pratique, il est primordial que les OSC qui s'engagent dans la RSS aient une approche globale et comprennent comment leurs activités se rattachent aux différentes facettes du processus. Par exemple, beaucoup d'efforts pour améliorer les performances du secteur de la sécurité se concentrent exclusivement sur la formation. Or, pour être efficace, une initiative de formation doit s'accompagner de bonnes directives politiques et opérationnelles.
- Il est donc important de déterminer les causes profondes d'un problème et tous les objectifs à atteindre pour le résoudre, avant de s'attaquer à chacun d'eux. Nous étudierons ce type de stratégie de cartographie dans d'autres modules.
- *Préparez-vous à distribuer le document [Exemples de soutien d'OSC aux femmes détenues en Afghanistan](#) (voir annexe) après le bilan. Si vous avez le temps, demandez aux participantes de le lire et d'en discuter.*

6.4 Récapitulation



6.4.1 Points de Discussion: Ce qu'il faut retenir

Références pour l'Animateur ou Animatrice

Cette section met en évidence les points principaux du module.

Points de Discussion pour l'Animation

- « Organisation de la société civile » est un terme collectif désignant tous les types d'organisations et associations qui ne font pas partie du gouvernement, mais qui représentent des groupes d'intérêts à but non lucratif, des professions et diverses communautés au sein d'une société.
- Les organisations de la société civile sont des acteurs clés de la réforme du secteur de la sécurité. Elles peuvent agir de nombreuses façons pour influencer sur les politiques de sécurité nationale et les institutions du secteur de la sécurité, ainsi que pour réformer les processus.
- Par exemple, la société civile peut... *Reprenez les tableaux de papier et lisez les activités affichées par les participantes.*

Matériel Nécessaire

Aucun

Objectifs d'Apprentissage

Les participantes comprennent les points principaux de ce module.

Durée 5 minutes

Adaptation du Module



Pour Abréger le Module



6.3.1 Activité: Étude de cas (50 MINUTES DE MOINS)

Si vous manquez de temps, vous pouvez omettre l'activité 6.3.1: Étude de cas. Essayez alors d'intégrer ses conclusions dans votre bilan de l'activité 6.2.2: Cartographie des activités existantes avec le secteur de la sécurité.



Pour Allonger le Module



6.3.1 Activité: Étude de cas (15-20 MINUTES DE PLUS)

Une fois que les participantes ont identifié les activités qu'elles aimeraient planifier et mettre en œuvre, vous pouvez poser en plus la question suivante: « Quels obstacles risquez-vous de rencontrer lors de la mise en œuvre de ces activités et comment pourriez-vous les surmonter? »

Questions d'Évaluation (Sans Réponse)

Q.6.1 Qu'est-ce que le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile? (Sélectionnez une seule réponse)

- a. Des visites inopinées dans les casernes, les postes de police et les prisons.
- b. La participation active des organisations de la société civile à la définition des politiques et au contrôle des structures et pratiques des acteurs du secteur de la sécurité.
- c. L'organisation d'événements sociaux pour les membres des forces armées et de sécurité.

Q.6.2 Comment les organisations de la société civile peuvent-elles contribuer à la RSS? (Sélectionnez une seule réponse)

- a. En appuyant la position du gouvernement sur les questions controversées.
- b. En veillant à ce que les communautés qu'elles représentent bénéficient d'un traitement spécial dans le processus de RSS.
- c. En facilitant le dialogue entre les communautés et les acteurs du secteur de la sécurité, et notamment l'identification des priorités des communautés en matière de sécurité.

Questions d'Évaluation (Avec Réponse)

Q.6.1 Qu'est-ce que le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile? (Sélectionnez une seule réponse)

- a. Des visites inopinées dans les casernes, les postes de police et les prisons.
- b. La participation active des organisations de la société civile à la définition des politiques et au contrôle des structures et pratiques des acteurs du secteur de la sécurité.
- c. L'organisation d'événements sociaux pour les membres des forces armées et de sécurité.

Q.6.2 Comment les organisations de la société civile peuvent-elles contribuer à la RSS? (Sélectionnez une seule réponse)

- a. En appuyant la position du gouvernement sur les questions controversées.
- b. En veillant à ce que les communautés qu'elles représentent bénéficient d'un traitement spécial dans le processus de RSS.
- c. En facilitant le dialogue entre les communautés et les acteurs du secteur de la sécurité, et notamment l'identification des priorités des communautés en matière de sécurité.

ANNEXE

Points de vue sur la Sécurité

Une équipe internationale arrive à la Cité Soleil, un quartier pauvre de la capitale haïtienne connu pour son insécurité. L'équipe doit réaliser une évaluation rapide de la situation de sécurité. À la clé, il y a le financement d'un programme de RSS à plusieurs millions de dollars.

L'équipe rencontre d'abord le chef de la police. Elle lui demande quel est son problème de sécurité le plus urgent et ce qu'il faudrait faire, selon lui, pour y remédier. Il répond: « Notre plus gros problème, ce sont les bandes d'enfants et de jeunes qui ne font rien de la journée, traînent dans la rue, commettent de petits délits et font du trafic de drogue. Il nous faut plus de policiers pour les arrêter, plus de magistrats pour les juger et plus de prisons pour les incarcérer. »

Ensuite, l'équipe rencontre une organisation locale de femmes de la société civile, à qui elle pose la même question: « Quel est votre problème de sécurité le plus urgent et que faudrait-il faire, selon vous, pour y remédier? » La présidente de l'organisation répond: « Notre plus gros problème, c'est que nos enfants n'ont pas d'école où aller, pas de terrain pour faire du sport, pas d'emploi pour gagner leur vie. Ils restent dans la rue toute la journée et sont des proies faciles pour les gangs du crime organisé, qui les utilisent pour commettre des vols et vendre de la drogue. Il nous faut plus d'écoles, plus de personnel enseignant, un centre social avec des activités et des conseillers, et un programme d'emploi pour les occuper de façon productive.»

Étude de Cas: les Femmes Détenues en Afghanistan¹

Consignes

Vous êtes une organisation locale de la société civile et avez reçu des financements pour un projet de soutien aux femmes incarcérées à Badam Badgh. En moyenne, la prison accueille 200 détenues et 50 enfants.

- Quelles activités pourriez-vous planifier et mettre en œuvre pour réussir ce projet?
- Quels résultats aimeriez-vous obtenir?

Contexte

La population carcérale afghane a explosé depuis 2001. À cette époque, le pays ne comptait que 600 personnes détenues. En mars 2005, elles étaient 5 500; en mars 2007, 10 400 et en 2012, 24 613.²

Beaucoup de personnes sont détenues illégalement et l'absence de barreau officiel ou de système d'aide juridictionnelle subventionné par l'État empêche l'essentiel de la population d'accéder à la justice. Adultes et enfants sont souvent emprisonnés pendant des mois avant d'avoir la possibilité de faire examiner la légalité de leur détention par un magistrat.

Parallèlement, les mécanismes informels de justice traditionnelle, qui constituent de facto le système légal pour la plupart des personnes en Afghanistan, sont souvent discriminatoires à l'encontre des femmes et des enfants. Dans ce système, les litiges et les crimes sont jugés et réglés par un conseil d'anciens (jirgas ou shuras) exclusivement constitué d'hommes.

Les femmes n'ont aucun moyen de faire jouer les mécanismes informels de justice sans l'aide d'un homme, ce qui limite leur capacité à dénoncer certains problèmes, si tant est qu'elles le souhaitent. De plus, les jirgas jugent souvent les affaires de mariage, d'enlèvement et d'adultère de manière discriminatoire. Par exemple, ils traitent toutes les relations sexuelles hors mariage de la même façon, qu'il s'agisse d'un viol ou d'un rapport consentant. Dans la région du Nuristan, lorsqu'une fille est enlevée et violée, le jirga fait pression sur la famille de l'agresseur pour que celui-ci fasse venir la jeune fille, puis il lui « demande » d'épouser l'homme. Si elle accepte, sa dot est versée et elle est mariée.

Dans certains cas, les actes d'enlèvement peuvent être consentis mais, dans d'autres, la jeune fille a tellement honte d'avoir été enlevée et parfois violée (ce qui est considéré comme un « adultère ») qu'elle n'a guère d'autre choix que d'épouser son kidnappeur. Si elle procédait autrement, son avenir serait sombre, sans grande chance de pouvoir un jour se marier. Ainsi, les règlements prononcés par les jirgas dans ces affaires d'« enlèvement » ou d'« adultère » reviennent souvent à forcer les filles à épouser leur violeur.

En 2009, l'Afghanistan a adopté une loi visant à éliminer la violence à l'égard des femmes, créant de nouvelles sanctions pénales pour les mariages précoces et forcés, la violence domestique, le viol, la prostitution forcée et d'autres abus à l'encontre des femmes. Cette loi n'est pas encore pleinement appliquée.

¹ Adapté de DCAF, La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité: Exemples du terrain (Genève: DCAF, 2012), p. 42-45, www.dcaf.ch/gender-and-security-sector-reform-examples-ground.

² World Prison Brief, « Afghanistan », dernières modifications en 2014, www.prisonstudies.org/country/afghanistan.

La population carcérale féminine

À l'instar de la population carcérale masculine, le nombre de femmes détenues en Afghanistan a augmenté ces quinze dernières années. De seulement 86 en décembre 2004, elles sont passées à 275 en 2008 (accompagnées de 175 enfants), 718 en 2014 et 744 en mai 2015³. La majorité d'entre elles sont âgées de 18 à 25 ans.

La plupart des femmes sont incarcérées pour avoir violé des normes sociales, comportementales ou religieuses – des soi-disant « crimes moraux ». Selon Human Rights Watch, le nombre de femmes et de filles emprisonnées pour ces motifs a augmenté de 50 % entre octobre 2011 et mai 2013 seulement⁴. En mai 2015, la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, qui a visité plusieurs prisons à travers l'Afghanistan, a signalé que 58 % des femmes détenues étaient accusées de « crimes moraux »⁵. Considérés comme portant atteinte à la dignité de la famille, ces délits de moralité incluent l'« adultère », l'abandon du domicile conjugal suite à des sévices, les relations hors mariage et le refus de se marier. Bien que l'abandon du domicile familial ne soit techniquement pas un délit au regard du droit afghan, les femmes qui se sont enfuies sont souvent placées en détention le temps que le ministère public détermine si elles ont eu des relations sexuelles illicites. Elles sont souvent maintenues derrière les barreaux pendant de longues périodes, et parfois condamnées à des peines de prison. Certaines femmes sont également emprisonnées pour avoir dénoncé publiquement un viol et placées dans le même établissement que leur violeur.

Toutefois, il ne faut pas oublier que les détenues dans les prisons afghanes ne représentent qu'une très faible proportion des femmes punies pour avoir enfreint les codes moraux: la plupart sont jugées par les systèmes de justice traditionnelle. Selon la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le recours aux mécanismes non judiciaires, y compris la médiation, empêche les femmes d'accéder à la justice⁶.

Conditions dans les prisons pour femmes

La première prison pour femmes d'Afghanistan, d'une capacité de 330 détenues, a été créée à Kaboul en 2008 avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Cet établissement, appelé Badam Badgh, abritait en 2015 159 femmes et un grand nombre d'enfants et de bébés. Même si Badam Badgh offre des conditions globalement meilleures que les établissements précédents, avec des programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation, l'ONUDD estime que dans l'ensemble, les conditions de détention des femmes en Afghanistan ne répondent pas aux normes internationales⁷. Par exemple, le ministère de la Condition féminine et diverses ONG ont fait état de plusieurs affaires de viol de détenues par du personnel de police. Les femmes ont également signalé des cas de harcèlement sexuel, de voyeurisme, d'atteinte à la vie privée, d'intimidation, de viol et même de prostitution forcée. Les conditions de vie dans les prisons, où femmes et enfants se serrent dans des espaces inadaptés, favorisent une culture d'intimidation et d'abus.

Dans un rapport publié en décembre 2015 par l'association afghane Paywand, 68 % des détenues interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient reçu aucune information sur leurs droits et que personne ne leur avait dit qu'elles pouvaient avoir accès à des avocat-e-s commis d'office ou qu'elles avaient le droit de garder le silence.

3 Ibid. Gouvernement du Royaume-Uni, « Country Information and Guidance: Afghanistan: Prison Conditions », septembre 2015, www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/565457/CIG-Afghanistan-Prison-Conditions-v1-September-2015.pdf.

4 Afghanistan: forte hausse du nombre de femmes emprisonnées pour « crimes moraux », Human Rights Watch, 21 mai 2013, www.hrw.org/fr/news/2013/05/21/afghanistan-forte-hausse-du-nombre-de-femmes-emprisonnees-pour-crimes-moraux.

5 Gouvernement du Royaume-Uni, « Country Information and Guidance: Afghanistan ».

6 Afghanistan: Reforms needed to ensure justice for women victims of violence – UN Report », Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 19 avril 2015, www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=15861&LangID=E

7 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Concept Note: Reforming Penitentiary in Afghanistan », juillet 2010, www.uno-odc.org/documents/afghanistan/conceptnotes/Microsoft_Word_-_2010_19_July_03_Concept_Note_Penitentiary_Reform_Final.pdf.

Exemples de Soutien d'OSC aux Femmes Détenues en Afghanistan⁸

Les organisations de la société civile fournissent des services essentiels aux femmes détenues en Afghanistan, y compris un contact avec le monde extérieur. Voici quelques exemples des différentes formes que ce soutien peut prendre.

Le **Centre afghan pour l'éducation des femmes (AWEC)** a travaillé de 2004 à décembre 2014 avec des femmes et des filles incarcérées dans les centres de détention de Kaboul et Mazar. Les médecins de l'AWEC se rendaient régulièrement dans les établissements pénitentiaires. Le centre disposait également d'une équipe de travail social qui soutenait les femmes détenues et facilitait leur réinsertion dans la société à leur libération. À l'intérieur des prisons, cette équipe organisait des ateliers de sensibilisation à différentes questions, par exemple les droits des personnes détenues, les droits humains, les droits civils, les droits des femmes et l'Islam, le genre, la violence à l'égard des femmes, la paix et le règlement des conflits, la santé et la prévention du VIH/sida. Des cours d'éducation à la santé, d'alphabetisation, de premiers secours, d'artisanat ou de couture étaient proposés cinq jours par semaine.

Entre les mois d'août 2007 et juillet 2008, 146 femmes détenues et leurs enfants ont participé aux formations éducatives et professionnelles de l'AWEC dans les prisons. L'équipe de travail social de l'AWEC rendait également visite aux familles en dehors des prisons, organisait des rencontres entre les femmes et leurs proches et aidait celles-ci à se faire réaccepter par leurs familles à leur libération.

Très peu de détenues afghanes ayant les moyens de rémunérer un-e avocat-e, l'AWEC mettait à leur disposition une aide juridictionnelle pour suivre leur affaire et les assister. En 2015, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'AWEC a distribué des produits d'hygiène de base aux détenues. D'anciens membres du personnel de l'AWEC ont rapporté que les femmes et les enfants dans les prisons n'avaient pas eu accès à ces services essentiels depuis la fin des programmes du centre, et souffraient de divers problèmes de santé et d'hygiène⁹.

Medica Afghanistan gère un projet d'aide juridictionnelle aux femmes détenues. L'équipe de conseil juridique et de travail social de l'organisation aide à la médiation entre les femmes et leurs proches afin d'atténuer les conflits familiaux. De nombreuses femmes étant emprisonnées suite à ces situations, la médiation contribue à prévenir les affaires judiciaires¹⁰. Si les femmes sont déjà incarcérées, Medica Afghanistan leur fournit des services de défense pénale devant les tribunaux.

De même, l'organisation **Aide humanitaire pour les femmes et les enfants d'Afghanistan (HAWCA)** possède des centres d'assistance juridique aux femmes victimes de violence à Herat, Kaboul, Mazar et Jalalabad. Ces centres offrent des conseils juridiques et un soutien psychosocial gratuits. Ils assistent également les femmes devant les tribunaux¹¹.

8 Adapté de DCAF, La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité: Exemples du terrain (Genève: DCAF, 2012), p. 42-45, www.dcaf.ch/gender-and-security-sector-reform-examples-ground.

9 Centre afghan pour l'éducation des femmes, « Celebrating the Human Rights of Women Prisoners on Women's Day », 3 avril 2015, www.awec.info/eng/?p=1319.

10 Medica Mondiale, « Women's rights in Afghanistan », consulté le 1er mars 2016, www.medicamondiale.org/en/where-we-work/afghanistan.html.

11 Aide humanitaire pour les femmes et les enfants d'Afghanistan, « HAWCA-Humanitarian Assistance for the Women and Children of Afghanistan », consulté le 1er mars 2016, www.hawca.org.

Inclusive Security
1615 M Street NW, Suite 850
Washington, DC 20036
202.403.2000
inclusivesecurity.org

Centre pour le Contrôle Démocratique
des Forces Armées – Genève (DCAF)
Case postale 1360
CH-1211 Genève 1
Suisse
Tél. +41.(0)22.730.9400
dcaf.ch

